

## PMB - Améliorations #12

### Droits d'accès

18/09/2012 09:37 - Anonyme

<b>Statut:</b>	Demande de complément	<b>Début:</b>	18/09/2012
<b>Priorité:</b>	Normal	<b>Echéance:</b>	
<b>Assigné à:</b>	Florent TETART	<b>% réalisé:</b>	0%
<b>Catégorie:</b>	Gestion - Administration	<b>Temps estimé:</b>	0.00 heure
<b>Version cible:</b>	V3.5		
<b>Description</b> Bonjour, est-il envisagé pour les versions futures de proposer un "re-calcul" des droits d'accès? En effet, lors par exemple d'un changement de statut de notices par lot les droits ne peuvent être changer que notices par notices. On perd donc le gain de temps des requête d'actions sur les paniers. Merci d'avance			

### Historique

#### #1 - 03/10/2012 12:03 - PMB Services

C'est déjà possible en administration > Droits d'accès > En bas tu as le bouton "Initialiser". Cela recalcule tout ! Si tu coches "Conserver les droits spécifiques", les droits qui ont été modifiés manuellement pour chaque notice sont conservés...

#### #2 - 03/10/2012 12:09 - PMB Services

- % réalisé changé de 0 à 100

#### #3 - 03/10/2012 12:22 - Anonyme

Merci, par droits "modifiés manuellement" tu entends bien les cases à cacher en bas de la notice sans rapport avec ceux des statuts (de notice)?

PMB Services a écrit:

C'est déjà possible en administration > Droits d'accès > En bas tu as le bouton "Initialiser". Cela recalcule tout ! Si tu coches "Conserver les droits spécifiques", les droits qui ont été modifiés manuellement pour chaque notice sont conservés...

#### #4 - 04/10/2012 09:17 - Anonyme

- Statut changé de Proposé à Demande de complément

- % réalisé changé de 100 à 0

Re,

sorry mais j'ai testé ce matin et ça ne fonctionne pas :(

Malgré l'"initialisation" les notices dont j'ai changé le statut par une Action dans les paniers restent au niveau des droits d'accès sous leur ancien statut.

A ce propos d'ailleurs j'avais eu un mail de Didier il y a quelques mois, je l'avais oublié mais archivé, heureusement que je suis une professionnelle :-)

Voici :

Bonjour,

Je réponds en ce qui concerne les droits d'accès, la logique n'étant pas forcément la même pour tous.

L'initialisation des droits d'accès permet 2 choses :

- appliquer des profils aux notices qui n'en possèdent pas (si le calcul est possible).
- calculer les droits d'accès des utilisateurs (ou lecteurs) à ces notices et les stocker dans une table.

Cette initialisation sert lors de la mise en oeuvre des droits d'accès, et lorsque l'on redéfinit les droits alloués.

Sinon, le calcul des profils de notices est fait à l'enregistrement de celles-ci.

Pourquoi ne pas recalculer les profils de notices lors de l'initialisation ? Tout simplement parce que l'on peut définir un profil indépendant du calcul lorsque l'on crée ou modifie une notice.

(Je reconnais qu'il manque ici une option pour forcer le recalcul des profils.)

Voilà donc pourquoi l'initialisation ne fait rien si les notices modifiées par lot ont déjà un profil.

Une solution temporaire est de supprimer les profils enregistrés pour les notices modifiées, ce qui permet à l'initialisation de fonctionner.

Il y a moyen de creuser encore un peu???

Merci d'avance  
Steph

PMB Services a écrit:

C'est déjà possible en administration > Droits d'accès > En bas tu as le bouton "Initialiser". Cela recalcule tout ! Si tu coches "Conserver les droits spécifiques", les droits qui ont été modifiés manuellement pour chaque notice sont conservés...